

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX



BORDEREAU DE PRIX



MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

**Conclu en application de l'article 27 du Décret n° : 2016-360 du 25 mars 2016
relatif aux Marchés Publics**

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : COMMUNE DEUX RIVIÈRES

55 rue d'Orléans, Cravant,
89 460 DEUX RIVIÈRES

ASSISTANT A LA MAÎTRISE D'OUVRAGE : Agence Technique Départementale - ATD 89
10 avenue du 4^{ème} régiment d'Infanterie
89000 AUXERRE

PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ : Madame le Maire de DEUX RIVIÈRES

ORDONNATEUR : Madame le Maire de DEUX RIVIÈRES

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Le Trésorier Payeur de Vermenton

**PERSONNE HABILITÉE À DONNER LES RENSEIGNEMENTS PRÉVUS À L'ARTICLE 130
DU DÉCRET n° : 2016-360 :** Madame le Maire de DEUX RIVIÈRES

Objet du contrat

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

2018

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
1	<p><u>INSTALLATION DE CHANTIER</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>Au forfait, l'amenée sur chantier et le repliement en fin de chantier de toutes les installations nécessaires à la bonne marche du chantier pour l'entreprise et ses sous-traitants éventuels</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'établissement du projet des installations de chantier, • l'aménagement et l'entretien des pistes de chantier, ainsi que les aires de travail depuis le domaine public jusqu'au chantier, • l'installation des locaux à mettre à la disposition du personnel conformément à la législation en vigueur, • toutes fournitures, installations et matériels que l'entrepreneur doit mettre à la disposition du maître d'œuvre, • toutes installations et mesures relatives à l'hygiène et à la sécurité et à la protection de la santé des travailleurs, • l'installation des matériels et des magasins de stockage des produits, y compris la préparation des plates-formes supports, • les démarches et frais de branchements aux réseaux divers pour l'ensemble du chantier, • toutes sujétions de protection des réseaux existants, • les frais du contrôle intérieur à l'entreprise, • les frais de clôtures des emprises et de gardiennage, • les frais d'éclairage éventuel du chantier et des zones de travail, • les frais d'assurance de l'entreprise contre les préjudices causés aux personnes, aux usagers des voies publiques et aux biens du fait des travaux, • le maintien en parfait état de propreté du chantier et de ses abords, • les panneaux d'information et de signalisation du chantier pendant la phase travaux et pendant la phase résiduelle, avant le balayage, • le repliement de toutes les installations en fin de chantier, • l'entretien et la remise en état des lieux après travaux et après repliement des installations de chantier. <p>Le forfait :</p>	
2	<p><u>ENGRAVURE D'EXTRÉMITÉ</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la réalisation d'une engravure d'extrémité sur chaussée, quelle que soit la nature des matériaux à extraire.</p> <p>Il comprend l'évacuation des produits extraits sur les dépôts définitifs, ainsi que toutes sujétions, dont la signalisation spécifique.</p> <p>Le mètre :</p>	
3	<p><u>FRAISAGE DE CHAUSSÉE</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre carré de fraisage de chaussée.</p>	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'amenée à pied d'œuvre des matériels nécessaires au fraisage de chaussée en place, • le fraisage, • le nettoyage ou l'aspiration du support, • l'élimination du fraisât conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, les sujétions d'exécution liées au voisinage des éléments apparents de réseaux enterrés, si leur position est celle attendue eu égard aux plans des exploitants joint au DCE. <p>La surface à prendre en compte résultera du produit de la longueur d'application par sa largeur, celle-ci étant mesurée contradictoirement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Quelle que soit l'épaisseur,</p> <p>Le mètre carré :</p>	
4	<p><u>COUCHE D'ACCROCHAGE</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre carré de couche d'accrochage.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage du support avant épandage, • la fourniture, le transport et l'épandage d'une couche uniforme d'accrochage, conformément aux prescriptions du CCTP, • les sujétions relatives à la protection des parements de bordures et autres ouvrages jouxtant la chaussée, y compris les éléments apparents des réseaux souterrains. <p>La surface à prendre en compte résultera du produit de la longueur d'application d'épandage par sa largeur, celles ci étant mesurées contradictoirement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Le mètre carré :</p>	
5	<p><u>BÉTON BITUMINEUX SEMI-GRENU</u></p> <p>Ce prix s'applique à une tonne, en place et compactée, de béton bitumineux.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais d'étude de formulation, • le piquetage, • la fourniture du granulat et des liants, la fabrication, le pesage, le transport et le régalage des matériaux, • la couche d'accrochage intermédiaire, en cas de mise en œuvre en deux couches, • le réglage de la couche au profil défini au projet, y compris l'évacuation des matériaux excédentaires, • la protection et la mise à niveau des regards et des bouches à clé, 	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<ul style="list-style-type: none"> • le compactage complémentaire par des engins spéciaux, • les contrôles éventuellement prévus. <p>La masse à prendre en compte sera contrôlée par les tickets de pesée réceptionnés par le maître d'œuvre sur le chantier. En cas de désaccord, la masse à prendre en compte résultera de l'application du calcul suivant: surface x épaisseur théorique x masse volumique.</p> <p>BBSG 0/10 de classe 2</p> <p>La tonne :</p>	
6	<p><u>MISE À NIVEAU DE BOUCHE À CLÉ</u></p> <p>Ce prix s'applique, à l'unité, à la mise à niveau d'une bouche à clé.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement et le dégagement de la bouche à clé, y compris l'évacuation des déblais, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, avant réfection de la couche de surface, • la mise à la cote de la bouche en tenant compte de la réfection définitive, • la fourniture et la mise en œuvre des matériaux de blocage. <p>L'unité :</p>	
7	<p><u>MISE À NIVEAU DE TAMPON DE REGARD DE VISITE</u></p> <p>Ce prix s'applique à l'unité à la mise à niveau de bouche d'égout et de regard.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la dépose du tampon et de son socle, • le terrassement et le dégagement du regard, y compris l'évacuation des déblais, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • la fourniture et le transport de la rehausse éventuelle, • la pose et le calage de la rehausse du regard, conformément aux prescriptions du CCTP, la repose du tampon ou de la bouche d'égout ainsi que son jointoiment, • la fourniture et la mise en œuvre du remblai de tranchée. <p>L'unité :</p>	
8	<p><u>MISE À NIVEAU DE CHAMBRE DE TIRAGE FRANCE TELECOM TYPE L3T</u></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la mise à niveau de chambre de tirage des réseaux de télécommunication de type L3T.</p> <p>Il comprend notamment les opérations de nivellement, toutes les fournitures nécessaires à la surélévation, la signalisation temporaire du chantier, y compris éventuel alternat et la protection localisée des travaux</p>	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>jusqu'à remise en circulation après délais de prise et de séchage.</p> <p>L'unité :</p>	
9	<p><u>DÉPOSE DE BORDURE</u></p> <p>Ce prix s'applique à la dépose d'un mètre de bordure de trottoir.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la dépose soignée des éléments de bordure de trottoir, • les terrassements éventuels, le nettoyage, le chargement et le stockage des éléments récupérés suivant les prescriptions du maître d'œuvre, • l'évacuation et l'élimination des éléments détériorés, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP. <p>La longueur d'application à prendre en compte, sera mesurée sur l'arrête supérieure côté chaussée, contrairement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Le mètre :</p>	
10	<p><u>BORDURE EN PIERRE RECONSTITUÉE TYPE T2 SUR FONDATION</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre de bordure béton aspect pierre reconstituée posée sur fondation.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation et le piquetage • le terrassement et le nivellement de la fouille, y compris l'évacuation des déblais, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • le prédécoupage éventuel de la chaussée existante, • la confection de la semelle de fondation, et le calage en béton, • la fourniture, le transport et la pose de bordures, conformément aux prescriptions du CCTP, la confection des joints au mortier, • toutes sujétions liées au voisinage des différents réseaux enterrés, • si leur position est celle attendue eu égard aux plans des exploitants joint au DCE. <p>La longueur d'application à prendre en compte, sera mesurée sur l'arrête supérieure côté chaussée, contrairement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Type T2</p> <p>Le mètre :</p>	
11	<p><u>TÊTE ET SABOT EN FONTE POUR GARGUILLE</u></p> <p>Ce prix s'applique à la fourniture et à la pose d'une gargouille en fonte de diamètre intérieur 0,80 mm.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les terrassements et l'évacuation des produits de démolition en 	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>décharge,</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en œuvre, le béton pour le lit de pose sur 0,10 m d'épaisseur et pour l'enrobage et toutes sujétions. • la fourniture, la pose et le raccordement soigné d'un sabot dans l'alignement et selon le profil des bordures. • la fourniture, la pose et le raccordement soigné de la tête avec raccordement à la gouttière. <p>L'unité :</p>	
12	<p><u>CANALISATION EN FONTE POUR GARGOUILLE</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre de canalisation en fonte.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation et le piquetage, • le terrassement jusqu'à une profondeur de 0,20 mètre et le nivellement de la fouille, y compris l'évacuation des déblais, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • l'épuisement ou le détournement des eaux, • la fourniture et la confection du lit de pose en béton sur 0,10 m d'épaisseur, l'enrobage et toutes sujétions, • la fourniture et la pose de la canalisation, • les raccordements à la tête et au sabot, • la fourniture et la mise en œuvre du remblai de tranchée, et la réfection éventuelle de la chaussée, conformément aux prescriptions du CCTP, • les sujétions liées au voisinage des différents réseaux enterrés, si leur position est celle attendue eu égard aux plans des exploitants joint au DCE. <p>La longueur d'application à prendre en compte sera mesurée contradictoirement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Canalisation en fonte pour gargouille, Ø 80 mm</p> <p>Le mètre :</p>	
13	<p><u>MARQUAGE AU SOL DE STATIONNEMENT</u></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation des marquages au sol par résine Enduit à chaud thermoplastique retroréfléchissante 48 mois, blanc y compris le pré-marquage</p> <p>Ligne de marquage de stationnement, largeur 0,10m</p> <p>Le mètre :</p>	
14	<p><u>MARQUAGE DE TYPE « STOP »</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire le marquage de « STOP » par une ligne continue de largeur 50 cm. Pour chaque « stop », la longueur facturée correspond à la longueur du marquage type ligne continue</p>	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>effectué et inclut forfaitairement la longueur de la bande continue axiale à réaliser (minimum 5 mètres) en largeur 2U ou 3U sur la voie non prioritaire.</p> <p>Ce prix comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la signalisation de chantier et préventive (anti stationnement) si nécessaire • pendant et après travaux et les demandes d'arrêtés nécessaires à la réalisation • du chantier • la gestion de la circulation • le repérage de l'axe sur les voies antérieurement marquées • le nettoyage et la préparation du support • la fourniture de la peinture normalisée et de tous produits ou matériels nécessaires à son application • l'application de la peinture dans les règles de l'art et le respect des documents techniques correspondants • l'amenée et le repliement du matériel, • toutes sujétions techniques, notamment de prestations partiellement ou totalement manuelles, configuration et accès au chantier, etc... • Toutes sujétions pour respect des règles de sécurité en vigueur <p>Le mètre :</p>	
15	<p><u>EFFACEMENT DE MARQUAGES SUR CHAUSSÉE</u></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, l'effacement du marquage au sol complétant la signalisation verticale relative à un carrefours à « Stop » ainsi que la remise en état de la couche de roulement.</p> <p>L'opération consistera à effacer les lignes transversales, continues et discontinues, et le cas échéant les lignes longitudinales.</p> <p>La technique à privilégier est le grenailage ou toute sujétion garantissant un revêtement de surface de la chaussée de qualité.</p> <p>Le simple masquage des lignes avec de la peinture de couleur noire ne sera pas acceptée par le Maître d'ouvrage.</p> <p>L'unité :</p>	
16	<p><u>EMPLOIS PARTIELS A L'ÉMULSION</u></p> <p>Ce prix rémunère à la Tonne d'émulsion consommée les travaux de réparation de chaussée à réaliser au point à temps dans le cadre d'un entretien purement préventif à savoir étanchement de la surface pour pérenniser la couche de roulement,</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le balayage préalable de la surface, • la fourniture et mise en œuvre de l'émulsion et des gravillons pour réparation et étanchement du support, 	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<ul style="list-style-type: none"> • le compactage, • le balayage après mûrissement de l'enduit, • le maintien d'une signalisation de chantier adéquate jusqu'au balayage des rejets de gravillons ainsi que toutes fournitures et sujétions parti-culières. <p>La masse des matériaux mis en œuvre sera prise égale à celle résultant de la totalisation des bons de pesée et des fiches journalières d'exécution remises au représentant du maître d'ouvrage lors de la constatation des travaux exécutés.</p> <p>La Tonne :</p>	
17	<p><u>GRAVE ÉMULSION POUR REPROFILAGE DE CHAUSSÉE</u></p> <p>Ce prix s'applique à la tonne.</p> <p>Il rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave émulsion cationique de type 1, de granularité 0/14 et de teneur en liant anhydre supérieure à 3,2 % avec granulats calcaires, conforme à la norme NF P 98-121, pour reprofilage réalisé manuellement.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais d'étude ainsi que la production des fiches de formulation, pour validation par le maître d'ouvrage, avant mise en oeuvre, • la fourniture et le stockage de tous les constituants, • la fabrication en centrale, • le chargement et le transport sur chantier, • les piquetages, • le nettoyage du support par balayage, • la couche d'accrochage, • la mise en œuvre manuelle, • les contrôles conformément à la norme NF P 98-121. <p>La masse à prendre en compte sera déterminée à partir des bons de pesées.</p> <p>La Tonne :</p>	
18	<p><u>ENDUIT SUPERFICIEL BI-COUCHE 6/10 – 4/6</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre carré d'enduit superficiel bi-couche.</p> <p>Il rémunère la réalisation de revêtement de chaussées, en enduit superficiel bi-couche de type ESU 3, tel que définit à la norme NF P 98-160.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage et le balayage à vif du support, • la protection des bordures, caniveaux, murs de façade et ouvrages divers, • la fourniture et le transport à pied d'œuvre du bitume fluxé, • la fourniture, le transport à pied d'œuvre des gravillons 	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>porphyriques,</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'épandage, le gravillonnage et le compactage avec un compacteur à pneus, • le balayage ou l'aspiration et l'évacuation des rejets dans un délai d'une semaine après la réalisation de l'enduit. <p>Enduit bi-couche 6/10 – 4/6,</p> <p>Le mètre carré :</p>	
19	<p><u>CANIVEAU À GRILLE</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre de caniveau à grille en béton armé.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement complémentaire aux terrassements généraux, y compris l'évacuation éventuelle des déblais excédentaires, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • la réalisation du lit de pose, • la fourniture et la pose des éléments, • la confection des joints étanches, • les raccordements aux ouvrages hydrauliques, • toutes sujétions liées au voisinage des autres ouvrages, si leur position est celle attendue eu égard aux plans des exploitants joint au DCE. • le remblaiement. <p>La longueur d'application à prendre en compte sera mesurée contrairement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Caniveau grille en acier D 400 largeur 250 mm</p> <p>Le mètre :</p>	
20	<p><u>CANALISATION EN P.E.H.D CR8</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre de canalisation en P.E.H.D.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation et le piquetage, • le terrassement et le nivellement de la fouille, y compris l'évacuation des déblais, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • l'épuisement des eaux, • le blindage éventuel, • la fourniture et la confection du lit de pose, • la fourniture et la pose de la canalisation, • les raccordements aux ouvrages hydrauliques, • la fourniture et la mise en œuvre du remblai de tranchée, et la réfection éventuelle de la chaussée, conformément aux prescriptions du CCTP, • les sujétions liées au voisinage des différents réseaux enterrés, si leur position est celle attendue eu égard aux plans des exploitants 	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>joint au DCE.</p> <p>La longueur d'application à prendre en compte sera mesurée contradictoirement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Ø 300 mm</p> <p>Le mètre :</p>	
21	<p><u>REGARD DE VISITE</u></p> <p>Ce prix s'applique, à l'unité, à la construction d'un regard de visite.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation et le piquetage, • le terrassement et le nivellement de la fouille, y compris l'évacuation des déblais conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • le blindage des parois de la fouille, • l'épuisement des eaux, • le dressage des parois, • la fourniture et la mise en place des différents éléments préfabriqués, conformément aux prescriptions du CCTP. • le coffrage et le coulage du béton, • la fourniture et la mise en place du dispositif de fermeture, • le remblaiement de la fouille, • les sujétions liées au voisinage des différents réseaux enterrés, si leur position est celle attendue eu égard aux plans des exploitants joint au DCE. <p>Regard Ø 1000 mm</p> <p>L'unité :</p>	
22	<p><u>REHAUSSE DE REGARD</u></p> <p>Ce prix s'applique à la construction d'un mètre de rehausse de regard</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la dépose du tampon de regard, • le terrassement et le dégagement du regard, y compris l'évacuation des déblais conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • la fourniture et le transport de la rehausse, • la pose et le calage de la rehausse de regard, conformément aux prescriptions du CCTP, • la repose du tampon ainsi que son jointoiement, • la fourniture et la mise en œuvre du remblai de tranchée. <p>La hauteur d'application à prendre en compte sera mesurée contradictoirement avec le maître d'œuvre.</p> <p>Pour un regard Ø 1000 mm</p>	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>Le mètre :</p>	
<p>23</p>	<p><u>GRAVE NON TRAITÉE</u></p> <p>Ce prix s'applique à un mètre cube, en place et compacté, de grave non traitée.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le piquetage, • la fourniture, le transport et l'épandage des matériaux, • l'arrosage éventuel y compris la fourniture et le transport de l'eau, la scarification et le compactage complémentaire, • le réglage de la couche au profil tel que défini au projet, y compris l'évacuation des matériaux excédentaires, • le compactage par engins spéciaux, • les contrôles éventuellement prévus. • la protection et la mise à niveau des regards et des bouches à clé. <p>Le volume à prendre en compte résultera du produit de la surface de réglage par l'épaisseur mise en œuvre, celles ci étant mesurées contradictoirement avec le maître d'œuvre, l'épaisseur minimale mise en œuvre sera celle prescrite au CCTP.</p> <p>0/31,5 de classe GTR B4</p> <p>Le mètre cube :</p>	
<p>24</p>	<p><u>PUISARD Ø 1000 mm Y COMPRIS GRILLE EN FONTE</u></p> <p>Ce prix s'applique, à l'unité, à la construction complète d'un puisard y compris la grille en fonte.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation et le piquetage, • le terrassement et le nivellement de la fouille, y compris l'évacuation des déblais, conformément aux dispositions du SOSED du CCTP, • le blindage éventuel, • le dressage des parois, • l'épuisement des eaux, • la fourniture, le transport, la pose du puisard, son raccordement au réseau, et la mise en place du dispositif de fermeture, compris dans le présent prix, conformément aux prescriptions du CCTP, • le coffrage et le coulage des bétons, • la fourniture et la mise en œuvre du remblai de tranchée, • les sujétions liées au voisinage des différents réseaux enterrés <p>Le puisard Ø 1000 m</p> <p>L'unité :</p>	
<p>25</p>	<p><u>LOCALISATION DE RÉSEAU ENTERRÉ PAR PROCÉDÉ NON</u></p>	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p><u>INTRUSIF</u></p> <p>Ce prix forfaitaire rémunère la localisation de réseau enterré par procédé non intrusif, quelle que soit la technique, et permettant d'atteindre une précision en x, y et z de classe A au sens de la loi du 12 juillet 2010 et du décret n°2011-1249.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaires à l'investigation, • la fourniture des plans de récolement avec une précision de classe A en x, y, z, • les autorisations administratives nécessaires pour travailler sur le domaine public. <p>Le forfait :</p>	
26	<p><u>LOCALISATION DE RÉSEAU ENTERRÉ PAR PROCÉDÉ INTRUSIF</u></p> <p>Ce prix horaire rémunère les travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés en phase chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique élaboré dans le cadre de l'article R 554-29 du code de l'environnement.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaires à l'investigation, • la fourniture des plans de récolement avec une précision de classe A en x, y, z, • les autorisations administratives nécessaires pour travailler sur le domaine public. <p>L'heure :</p>	
27	<p><u>DÉGAGEMENT PARTIEL OU TOTAL DE RÉSEAU ENTERRÉ</u></p> <p>Ce prix s'applique au mètre cube de terrassement réalisé et rémunère les travaux de dégagement partiel ou total des réseaux enterrés situés dans la tranchée ou à proximité de celle-ci, exécutés par tous moyens mécaniques appropriés et à la main si nécessaire, et conforme au guide technique élaboré dans le cadre de l'article R 554-29 du code de l'environnement.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaires à la prestation, • les autorisations administratives nécessaires. <p>Le mètre cube :</p>	
28	<p><u>MISE EN PLACE DE PROTECTIONS MÉCANIQUES</u></p> <p>Ce prix s'applique au mètre pour la mise en place de protections</p>	

N° des prix	Désignation des ouvrages et prix d'application exprimés en toutes lettres (€ HT)	Prix exprimés en chiffres (€ HT)
	<p>mécaniques ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux enterrés situés dans la zone de terrassement.</p> <p>Ce prix comprend, pour tout mètre de réseau protégé : la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaires à la prestation, les autorisations administratives nécessaires.</p> <p>Le mètre</p>	